



Mandats des secteurs

Secteur des bourses

- Afficher les bourses du campus dans un répertoire institutionnel
- Assurer la gestion administrative des bourses au mérite (institutionnelles et FUL) s'adressant aux étudiants de plus d'une faculté (historique à considérer) et des bourses des organismes subventionnaires en collaboration avec la FESP
- Accompagner les étudiants avec leur recherche de bourses et dans leurs démarches de mise en candidature
- Offrir un rôle-conseil sur les bonnes pratiques de gestion des bourses et de création de programmes de bourses porteurs auprès de la FUL et des donateurs, des facultés et de la direction
- Assurer le bon fonctionnement du système de gestion des bourses (GPB) et le support aux utilisateurs (accès aux facultés et autres unités)

Secteur de l'aide financière

- Gérer les programmes gouvernementaux d'aide financière aux études
- Assurer un rôle-conseil auprès des étudiants en lien avec les programmes de prêts et bourses et traiter leur demande d'aide financière au besoin
- Gérer les bourses de précarité financière (2944) s'adressant aux étudiants de plus d'une faculté. Gérer sur demande les bourses de dépannage des facultés sous le fonctionnement du regroupement (un seul programme par faculté regroupant les divers donateurs). Évaluer la situation financière des étudiants en favorisant les interactions avec eux, notamment lors de situations ambiguës ou récurrentes.
- Offrir un service d'éducation financière visant le bien-être financier pendant les études (prévention) et intervenir auprès des étudiants manifestant des difficultés financières